

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Suisse](#) > Contenu

**L'ÉVÉNEMENT | Après la victoire en votation et face à la révision de l'AVS, syndicats et Parti socialiste lancent la suite du combat. - L'USS entend notamment relever les rentes les plus basses, jusqu'à 70% ou 80% du dernier salaire. - Mais l'impact de dimanche ne devrait pas débloquer la révision de l'AVS: la retraite flexible attendra.**



© Keystone |

SERGE GUMY ET DANIEL AUDETAT | 09.03.2010 | 00:00

Le grand soir, ou du moins sa promesse. Au lendemain de leur écrasante victoire contre la baisse des rentes du deuxième pilier, les syndicats ont bandé leurs muscles hier. Pour eux, le message délivré dimanche par 72% des votants est clair: «Ni les rentes de l'AVS ni celles du deuxième pilier ne pourront être diminuées à l'avenir», tonne Paul Rechsteiner, président de l'Union syndicale suisse (USS).

Gonflés à bloc, les syndicats ne se contentent pas de défendre les acquis. Ils réclament également une hausse des rentes les plus basses. «Durant la campagne de votation, on a beaucoup parlé de données techniques, et peu de l'argent que les retraités touchent vraiment à la fin du mois», explique Andreas Rieger, coprésident d'Unia.

Or, à entendre les syndicats, les revenus les plus modestes n'atteignent plus aujourd'hui l'objectif fixé par la Constitution fédérale. Celle-ci stipule que «la prévoyance professionnelle conjuguée avec l'AVS permet à l'assuré de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur». Pour y parvenir, la Confédération

estime que les rentes cumulées de l'AVS et du deuxième pilier doivent correspondre à 60% du dernier salaire.

Mais «alors qu'il est possible de maintenir son niveau de vie, une fois à la retraite, avec 60% de 10 000 francs par mois, ce n'est pas le cas avec 60% de 5 000 francs», dénonce Paul Rechsteiner. C'est pourquoi l'USS souhaite relever les rentes les plus basses à 80% du dernier salaire pour les revenus inférieurs à 5 000 francs, et à 70% du dernier salaire pour les revenus entre 5 000 et 7 000 francs. Le grand soir n'est néanmoins pas pour demain. «Le débat ne fait que commencer», admet Paul Rechsteiner.

Un tournant quand même? Ce n'est pas l'impression qui se dégageait hier après-midi de la salle des pas perdus du parlement. Y compris dans le camp des vainqueurs. «J'aimerais que ce soit un tournant, mais je ne suis pas sûr que la secouée a été assez forte pour inciter la droite à prendre ses distances vis-à-vis des assureurs et d'économiesuisse», commente le président des Verts suisses, Ueli Leuenberger.

### **La guerre va se poursuivre**

«La droite est trop têtue», admet la conseillère aux Etats radicale argovienne Christine Egerszegi. «Nous devons tous, à droite comme à gauche, rechercher de nouvelles voies pour faire converger nos positions.» Cet appel au consensus, lancé aussi après la votation par le ministre des Affaires sociales Didier Burkhalter, trouve cependant peu d'écho à droite. «Un moratoire sur la réforme des assurances sociales, comme le réclament les syndicats, serait une profonde erreur», estime le sénateur Urs Schwaller (PDC/FR).

«C'est facile de faire des promesses sans lendemains, renchérit le radical vaudois Charles Favre. Mais à terme, ce sont les plus faibles qui paieront le prix fort de l'assainissement du système de la prévoyance vieillesse. Certes, le peuple dit non aux réductions de prestations. Mais s'il avait l'occasion de voter sur une augmentation des cotisations, il dirait non aussi.»

La guerre de positions sur les assurances sociales va donc se poursuivre au parlement. Assurance-chômage, AVS: le président du Parti socialiste suisse Christian Levrat s'attend d'ailleurs à devoir lancer d'autres référendums ces prochains mois. D'autres batailles âpres sur le chemin du grand soir. A quand, la paix des braves?

---

### **Flexibilisation de l'âge? Patience...**

«Cela fait dix ans qu'on parle d'une retraite flexible, et on n'a pas avancé d'un pas...» Stéphane Rossini soupire: à son avis, le vote de dimanche ne suffira pas à débloquer la révision de l'AVS en cours au parlement.

Pour faire simple, cette 11e révision prévoit de relever l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes en échange de la création d'une retraite flexible à l'attention des revenus les plus modestes. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Il y a tout juste une semaine, le Conseil national s'est ainsi montré incapable de s'entendre sur les montants à débloquer pour une retraite flexible.

Trop cher! soutiennent UDC et radicaux. Et le vote de dimanche ne les incite pas pour l'instant à mettre un peu d'eau dans le vin aigre de la rigueur financière. Dimanche, l'Union suisse des arts et métiers allait plus loin et proposait même de relever l'âge de la retraite à 67 ans pour compenser le maintien des futures rentes du deuxième pilier à

leur niveau actuel. «Nous n'en sommes plus à envisager une augmentation uniforme de l'âge de la retraite à 67 ans, nuance le radical Charles Favre. La solution passera par la flexibilisation, en tenant compte de l'évolution des carrières et de leur pénibilité du travail.»

Opposé lui aussi à la retraite à 67 ans, le PDC se pose en arbitre. «Nous sommes en faveur d'une retraite flexible à hauteur de 400 millions par an», martèle son président Christophe Darbellay. Insuffisant aux yeux de son homologue Christian Levrat. «Nous sommes dans une impasse. Il faut arrêter là cette révision et reprendre tout à zéro.»  
(sg)

---

## De la transparence!

Transparence! Il faut instaurer la transparence dans les comptes des assureurs privés actifs dans le deuxième pilier! Depuis dimanche, le mot est sur toutes les lèvres à Berne, à gauche comme à droite, tel un mantra, une formule magique qui résoudra tous les problèmes. Entre les vainqueurs et les vaincus de ce 7 mars, c'est même le plus petit dénominateur commun.

Les syndicats y voient un moyen de pousser à des économies dont pourraient bénéficier les assurés. La droite, elle, considère la transparence comme un calmant à administrer aux citoyens en colère. Un remède d'autant plus séduisant qu'il ne coûte rien. «Durcissons les exigences en matière de transparence!» exige ainsi l'UDC Jean-François Rime, qui reste convaincu que la force des mathématiques finira malgré tout par s'imposer. Et par amener à une baisse du taux de conversion – et donc des rentes du 2epilier.

Le démocrate-chrétien Urs Schwaller refuse pour sa part de faire porter le chapeau aux seuls assureurs privés: «L'impératif de transparence ne concerne pas que les assureurs privés. Tout le monde doit s'y plier, y compris les caisses de pension autonomes.» Le chef du groupe PDC aux Chambres pense lui aussi que le temps lui donnera raison, ainsi qu'à la droite: «Le taux de conversion ne bougera plus d'ici à 2014. Inévitablement, des caisses se retrouveront en difficulté. Avec un risque: l'adaptation annuelle des rentes au renchérissement pourrait être régulièrement remise en question. Les petits revenus seront les premiers à en souffrir.»  
(sg, da)

---

## «Les assureurs privés doivent rendre aux assurés l'entier de leurs excédents»

Interview d'Aldo Ferrari, secrétaire régional d'Unia Vaud.

**Vous, syndicats, demandez le maintien des rentes actuelles, mais aussi l'amélioration des rentes les plus basses. Comment comptez-vous la financer?**  
D'abord, on pourrait supprimer le montant de coordination du deuxième pilier (ndlr: le salaire minimum qui donne entrée au deuxième pilier) ce qui permettrait d'assurer tout le monde. On pourrait aussi avancer l'âge d'entrée dans le système, de 25 ans aujourd'hui, à 18 ans. Ensuite, on peut dégager des moyens supplémentaires dans le deuxième pilier pour améliorer les rentes. Comment? En obligeant les assureurs privés à reverser l'entier de leurs excédents aux assurés, et en réduisant leurs coûts administratifs à leur strict minimum. Et puis, en dernier recours, je n'exclus pas une augmentation paritaire des cotisations des employeurs et des employés.

**Forcément impopulaire!**

Je crois que les Suisses seraient prêts à un effort pour un système de prévoyance auquel ils sont très attachés.

**Vous tapez sur les assureurs. Pourquoi ne dites-vous pas clairement que vous voulez les chasser du deuxième pilier?**

Nous ne voulons pas les chasser, nous demandons simplement qu'ils soient soumis aux mêmes règles que les caisses de pension autonomes. En clair, il faut que ces compagnies reversent à leurs assurés l'entier des excédents qu'elles réalisent, comme les caisses d'entreprise, et pas seulement 90% comme aujourd'hui. Les assureurs privés cherchent en effet à réaliser un bon rendement pour leurs actionnaires avec l'avoir de vieillesse des assurés. Mais les revenus dégagés par ce capital appartiennent aux assurés, pas aux assureurs!

**Que faire pour rétablir la confiance dans le deuxième pilier?**

On peut prendre des mesures concrètes immédiates. A commencer par l'instauration de la transparence dans les comptes des assureurs privés qui gèrent la prévoyance professionnelle pour le compte de PME. Ensuite, nous devons bannir les placements dans les hedge funds du deuxième pilier. Car ceux qui réclamaient hier la baisse des rentes LPP sont les mêmes qui ont perdu des milliards dans leurs spéculations avec les hedge funds. Nous avons empêché dimanche le vol des rentes. Fermons à présent aussi ce casino.

(sg)

Suisse

**Source URL (Extrait le 09.03.2010 - 10:45):** <http://www.tdg.ch/actu/suisse/2e-pilier-avs-gauche-syndicale-offensive-2010-03-08>